



N°8691

PROJET DE LOI

**portant changement de limites
entre la Commune de Käerjeng et la Commune de Pétange**

*

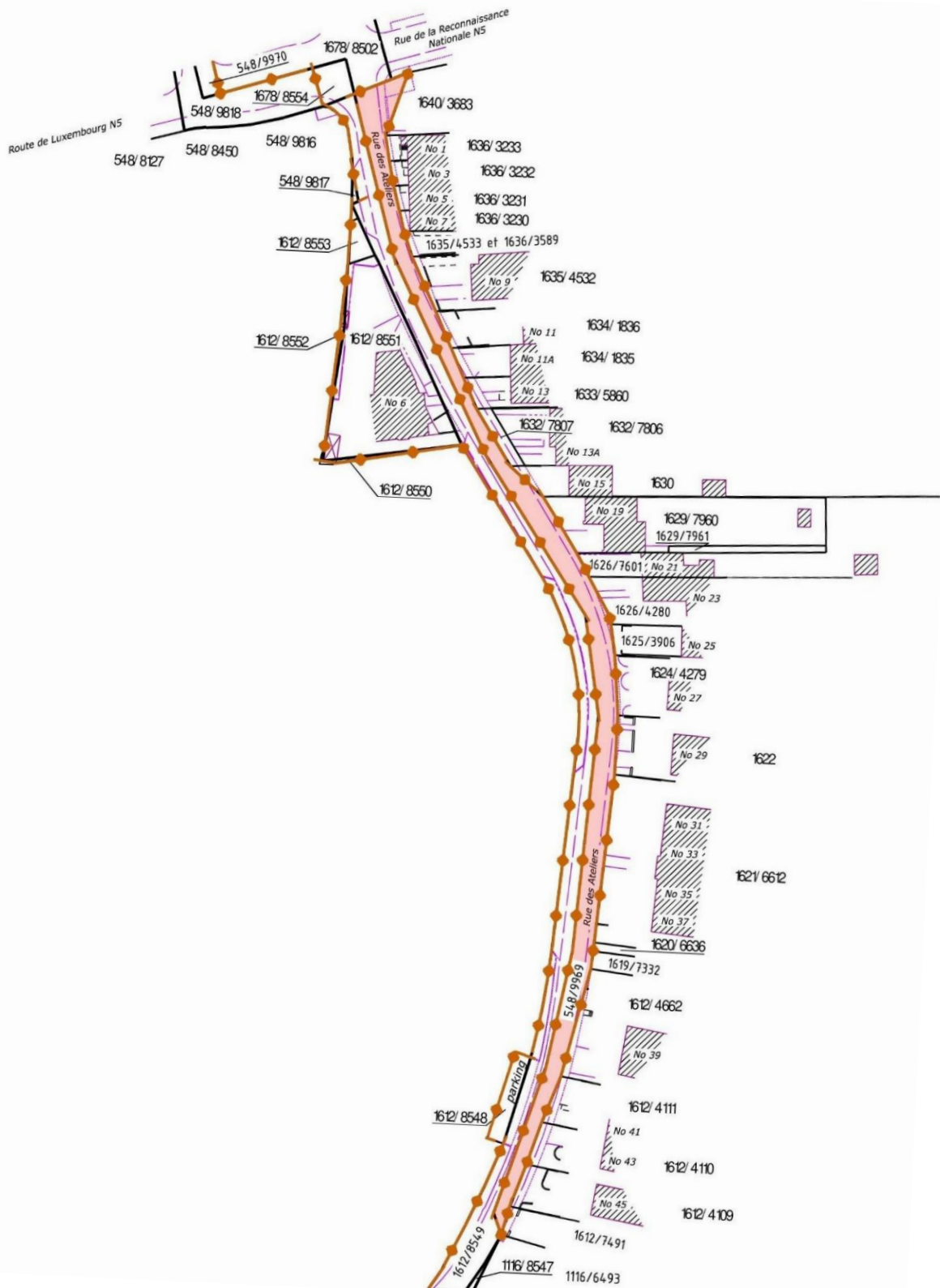
Art. 1^{er}. Le terrain suivant d'une contenance totale de 12a 57ca, actuellement situé dans la Commune de Pétange, section A de Pétange, est rattaché à la Commune de Käerjeng.

Section	N° parcelle	Surface	Nom propriétaire
-A- de Pétange	548/9969	12a 57ca	Pétange, la Commune

Art. 2. La modification à apporter aux limites communales est indiquée sur le plan cadastral en annexe.

Le terrain transféré de la Commune de Pétange à la Commune de Käerjeng est marqué en couleur rouge.

ANNEXE



Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 21 mai 2026

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler